

ÉDITORIAL

DEMEUREZ VIGILANTS

Il n'y a pas si longtemps, beaucoup s'en souviennent, on construisait les bateaux à l'unité. Amateur ou professionnel, le futur propriétaire arrivait avec une liasse de plans sous le bras ; le constructeur, qui savait devoir y mettre tout son savoir-faire, n'était pas averse de remarques avant d'accepter la commande et, le temps d'une gestation surveillée de près par les deux, naissait un bateau. Ces bateaux, navires de travail ou voiliers de loisir, étaient tantôt classiques, tantôt avant-gardistes, généralement élégants ou parfois étranges, mais à chaque fois on pouvait être sûr qu'ils étaient le reflet de l'âme des propriétaires. Je suis chanceux, j'ai découvert le monde maritime et La Rochelle avant que cette époque artisanale ne soit chassée par l'industrialisation. Peu initié aux secrets architecturaux des lignes d'eau, j'ai approché alors les bateaux en essayant d'apprivoiser ce reflet, je le pressentais conteur de rêves, d'espoirs, de formidables histoires humaines. Nombre de ces bateaux sont aujourd'hui devenus eux-mêmes l'Histoire ; le Musée Maritime de La Rochelle en exhibe de beaux spécimens. Ils sont les pages du grand livre de la voile, les chapitres

des travailleurs de la mer, les illustrations de la construction navale. Il y a 25 ou 30 ans, certains ont compris l'intérêt de préserver cette encyclopédie vivante, précieuse et démonstrative, le sujet maritime a fini par entrer dans la préoccupation culturelle, à force de persévérance, il a su y gagner sa place. Elle a toujours été modeste, elle n'a jamais été prioritaire, en équilibre précaire (rappelons-nous la lutte de Tabarly en 1996 pour que le Musée de la Marine de Paris ne soit pas viré du Trocadéro) ; souhaitons qu'en ces temps qui s'annoncent difficiles, la préservation maritime ne soit pas à nouveau remise en question. On y serait tous perdants. Amis de tous les musées maritimes, amis de toutes les marines, il y a du pain sur la planche en perspective, surtout ne relâchez pas la vigilance !

Gérard Janichon

Entre 1969 et 1973, avec Jérôme Poncet, Gérard Janichon mena le célèbre cotre «Damien» autour du monde par le chemin des écoliers, insouciant et curieux. Leur périple les a menés de La Rochelle au Spitzberg, à la péninsule antarctique et sur tous les océans. Gérard se consacre aujourd'hui à l'écriture et toujours à la mer... Il vient de sortir «**La malédiction de la Rainha Filipa**», chez Arthaud-Flammarion, un roman sur fond maritime.



En juillet 1991, Joshua rejoint Concarneau depuis La Rochelle avec à son bord Bernard Moitessier, sa compagne Véronique, Gérard Janichon, Patrick Schnepf et des amis. Joshua et son équipage vont représenter le musée maritime de La Rochelle au salon du livre maritime (Gérard Janichon est debout à droite)



Repas à bord de Joshua, lors de la remontée vers Concarneau. De gauche à droite : Gérard Janichon, Bernard Moitessier, Véronique, Patrick Schnepf

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères Amies, chers Amis

Comme pour les écoliers, une nouvelle saison s'achève : la vingt-sixième... et l'on commence à penser à la prochaine. Sans doute faudra-t-il améliorer quelques réglages, adapter la voilure, prévoir l'évolution du temps. Rien ne sera possible sans la participation active de tous les Amis qui donne sa vitalité à notre association ; même les critiques sont les bienvenues surtout quand les propositions suivent !

Le danger serait peut-être de trop nous disperser, concentrons-nous plutôt sur notre «corps de métier» : La Rochelle et son Musée de la mer, des bateaux et des marins.

Déjà, vous l'aurez remarqué, nous ouvrons de plus en plus les pages de la Lettre des Amis à des sujets de patrimoine maritime ; en contrepartie, vous pouvez suivre l'actualité de la vie associative dans les **Bruits de Coursive** que vous recevez par mail et qui sont disponibles au Carré. Ce partage des sujets vous convient-il ?

Si oui, pourquoi ne pas y contribuer ? Avec l'été vient la saison des voyages et des explorations, photos, dessins ou petits textes, le moment est venu de nous faire partager vos découvertes : un port de charme, une vieille cale de mise à l'eau, une rencontre avec un vieux marin... et pourquoi pas avec un jeune marin ? Il y en a de passionnants !

Bon vent et bonne pêche !

Alain Barrès

LES BATEAUX DES AMIS DU MUSÉE VIVENT ET SE PROMÈNENT

Après leur remise en état, les bateaux de la Petite Plaisance naviguent et se montrent en public. Les Amis du Musée ont le privilège de pouvoir naviguer sur ces bateaux mythiques, qui ont marqué le nautisme de loisir à partir des années 1950, avec les Vaurien, Mousse, Simplet, Caneton Aubin et 57 puis le 505 sans oublier les Snipe, Firefly, Finn, Fireball, et les bateaux Rocca. Certains bateaux de la collection datent des années 1930-40, Caneton Brix, Moth Staempfli et bien d'autres. Une vingtaine de bateaux sur les cinquante-quatre sont en état de naviguer et participent aux fêtes nautiques, à Marans sur la Sèvre Niortaise pour la Fête de la Cale, à la Semaine du Nautisme de La Rochelle, à la Fête de l'Anse de Port-Neuf ; il arrive même qu'ils aillent plus loin, à la fin des vacances d'été à Nantes, sur l'Erdre. Trois bateaux sont basés à la cale des dériveurs au port des Minimes, ce qui permet aux Amis du musée de faire vivre plus facilement les bateaux du Musée Maritime, ils sont disponibles d'Avril à Septembre, dès que le temps s'y prête, ils naviguent entre Port-Neuf et le vieux port de La Rochelle.

Michel Derand



Photo AB



Photo Michel Derand



Photo Michel Derand

JOSHUA

JOSHUA : APRÈS LES TRAVAUX, LA NAVIGATION

Comme tous les ans, l'hiver a été consacré aux travaux d'entretien du ketch rouge. Un problème important a occupé les responsables de cette opération, l'état de l'artimon. Il a fallu changer la partie basse de l'espar ; mais ainsi, Joshua repart en pleine forme pour une nouvelle saison de navigation qui va être bien remplie. Dès la fin du mois de mai, il ne restait que très peu de places à bord pour un programme de croisières entre La Rochelle et la Bretagne.



L'HISTOIRE DE LA PÊCHE INDUSTRIELLE ROCHELAISE

Doctorant en histoire à l'Université de La Rochelle, Henri Moulinier a donné une intéressante conférence le 2 avril sur les armements à la pêche industrielle dans la capitale charentaise de 1904 à 1993.

Deux grandes périodes se distinguent, avant 1939 avec la pêche à vapeur, après 1945 avec le diesel. Quatre grands armements dominent la première période, Oscar Dahl avec les Pêcheries de l'Atlantique, Fernand Castaing avec les Chalutiers de La Rochelle, la famille Menu avec l'Association Rochelaise de Pêche à Vapeur (ARPV) et la PARO (Pêcheries et Armements La Rochelle Océan) avec M. de Peyrecave.

Après-guerre, de nombreux armements sont créés et en 1965, le port connaît son apogée avec 25 000 tonnes débarquées. Mais le déclin est déjà en marche et en 1993 les deux derniers chalutiers industriels, le Force 17 et le Péoria, sont désarmés. L'épuisement des fonds du golfe de Gascogne, le coût du gasoil, l'éloignement des lieux de pêche, des bateaux coûteux difficiles à amortir ont raison de la flotte qui passe de 89 chalutiers en 1966 à zéro en 1994.

Yves Gaubert



LES BAINS DE MER AU XIX^E SIÈCLE : LE BAIN À LA LAME

Le 5 mars, le dîner-conférence traitait des «Bains de mer au XIX^e siècle». Le conférencier, Jean-Pierre Navailles, est angliciste, professeur honoraire de l'université de Paris XI. Spécialiste de l'ère victorienne, il collectionne les journaux satiriques tels The Punch, Le Rire, Le Charivari, L'Assiette au Beurre, dont il a, pour l'occasion, extrait de nombreuses et très savoureuses caricatures. Il m'a obligeamment fourni un texte dans lequel il présente les points forts de sa conférence :



Tout en illustrant son propos à l'aide d'un diaporama, le conférencier s'intéresse à la finalité, aux adeptes, aux rites et aux accessoires de l'activité balnéaire. Au cours d'un bref historique, l'accent est mis sur les objectifs, essentiellement thérapeutiques à l'origine, de la pratique des bains de mer, en particulier du bain à la lame,

ainsi que sur les modalités qui la régissent. Parmi elles, les règles de bienséance en vigueur au XIX^e siècle soulèvent l'épidermique question des costumes

de bain, à laquelle se rattache l'utilisation des cabanes à flot. Ces cabanes à roulettes, tractées jusqu'au bord de l'eau, permettent aux baigneuses d'échapper aux regards (masculins). D'autant que les voyeurs se tiennent à l'affût, comme l'illustrent les caricaturistes de l'époque.

Après avoir souligné l'importance du chemin de fer dans le développement du tourisme balnéaire, le conférencier fait un arrêt image sur ce personnage-clé de la baignade qu'est le baigneur ou guide à la mer, comme on disait alors. Et pour finir cette rétrospective, sont évoquées les autres activités ludiques, jeux, pêche et randonnées, auxquelles s'adonnent les vacanciers en villégiature au bord de la mer.

«Il ne me reste qu'à remercier Jean-Pierre Navailles, qui a su si bien allier l'humour à la rigueur du propos».

Pierre Gillardot

L'INVENTION

«Ceux qui vont en mer
sont les anciens de la voile
et la navigation de plaisance»

Le guidon (burgee) du Royal Cork Yacht Club (source : RCYC)

L'idée germa sans doute au début du XVIII^e siècle aux Pays-Bas. En effet, cette région du monde réunissait des conditions indispensables : des eaux relativement abritées, des bateaux assez légers et rapides, une population aisée familière des choses de la mer et surtout des eaux intérieures à l'abri des pirates, conjonction de facteurs fort rare à cette époque !

Il n'est donc pas surprenant qu'ils inventèrent le «yacht». En France on a coutume de dire que le mot «yacht», d'origine hollandaise, se rattache par une fumeuse étymologie à la «chasse». Incurables terriens ! Et, en général, on fait référence à une seule source : Ménage, qui n'était peut-être pas le meilleur connaisseur de bateaux. Car le dictionnaire des Jésuites de Trévoux, sous les noms de lacht ou lacq ou encore lac, reconnaît l'existence d'un bâtiment à voiles, dont «l'usage (...) est plus pour la commodité que pour la guerre» précise-t-il. Douglas Harper cite des «yeaghe», vers 1550, comme des voiliers légers et rapides. Il y a donc peu de doute que le yacht fut à l'origine un type de voilier et ceci ne devrait surprendre personne. C'est d'ailleurs en exil aux Pays-

Bas, à l'époque de Cromwell, que Charles II, roi d'Angleterre, découvrit cette excitante activité et l'introduisit dans son pays. Après son retour sur le trône en 1660, il reçut en cadeau des Hollandais, un yacht de 52 pieds nommé Mary avec lequel il tira des bords enthousiastes sur la Tamise. Le journal de Samuel Pepys, à la date du 15 août 1660, mentionne que le roi se rendit à bord de son «Dutch pleasure boat» (première mention écrite, je pense, de l'expression «bateau de plaisance»). Durant sa vie le roi n'eut pas moins de 27 yachts...

On sait que naviguer à plusieurs bateaux est un plaisir supplémentaire, sans parler de la sécurité à une époque où les yachts avaient un ou deux canons pour se défendre des petits flibustiers locaux.

Le premier club connu sera fondé en Irlande. Un courtisan de Charles II, Murrough O'Brien, premier Earl of Inchiquin introduisit en effet, à Cork, la voile comme sport. Vers 1720, la pratique en était localement tellement devenue populaire que son arrière-petit-fils, William O'Brien, fonda avec cinq de ses amis le «Water Club of the Harbour of Cork». On pense généralement que ce fut le premier yacht-club.

Le yacht Mary de Charles II (source : intheboat)



Le roi George V à la barre du Britannia lors de la semaine de Cowes en 1932 (source Bundesarchiv Bild 102-13720)



Le Water Club fut établi dans le château de l'île de Hawbowline d'où ses membres édictèrent les règles de navigation et autres du club. Cet ensemble est connu aujourd'hui sous le nom de «The Old Rules» («Vieilles Règles»). On retiendra sans doute celle-ci : «toute personne parlant de voile après dîner devra payer une tournée générale».

Le caractère cossu du bar du château inaugurerait un aspect typique de ce que seront à l'avenir les salons des yacht-clubs.

Le mot yacht-club apparaît en 1815 avec la création du «Yacht-Club» à Cowes.

DU YACHT-CLUB

er pour le plaisir, iraient en enfer pour passer le temps» disaient e. Même s'ils avaient du goût pour l'emphase, ils montraient que l'absence n'était pas une évidence.



L'objet en était de se réunir deux fois par an pour un dîner et partager l'intérêt mutuel pour le yachting. Le nom fit fortune et, en 1820, l'ancêtre, le Water club de Cork, suivra la mode et deviendra le Cork Yacht-Club. En 1831, le roi Guillaume IV lui accordera le privilège de devenir le Royal Cork Yacht-Club. Les membres d'un yacht-club peuvent au choix pratiquer la croisière en flottille ou la régates. On peut penser que, dès qu'un voilier fit la même route qu'un autre, à quelque époque que ce fut et en n'importe quel lieu, il devint immédiatement important de savoir quel était le plus

rapide. Avant d'être une distraction du meilleur aloi, l'importance pour la pêche, le commerce ou la guerre en était évidente.

Pourtant le mot «régate» n'apparaît qu'au XVII^e siècle. Il viendrait, selon Douglas Harper, de «regatta» attesté, vers 1650, du nom d'un bateau de course utilisé sur le Grand Canal de Venise d'un verbe du dialecte vénitien «regattare» signifiant «rivaliser». Dans ce sens de compétition, le mot fut utilisé seulement vers 1768 en Angleterre.

Pas de régates sans instructions de courses. Là, le yacht-club donne toute sa mesure et les amateurs peuvent passer l'hiver autour d'un verre à décider de règles, d'exceptions, d'avenants, etc.

Au début, il s'agissait de manœuvrer en formation comme les navires de guerre de l'époque, selon Dermot Burns, l'archiviste du club de Cork. On communiquait donc par pavillons et coups de canon, selon un livre de références. On peut voir à Cork une peinture de 1738 montrant ces opérations. C'est le «Yacht-Club» de Cowes (qui deviendra le Royal Yacht-Club voire le Royal Yacht Squadron), en 1815, qui définit pour la première fois les règles de course d'une façon proche de celles que nous connaissons. Les départs étaient donnés, navires au mouillage, ce qui se pratique encore parfois au Yacht-Club Classique. Le règlement précise que le départ au mouillage doit se faire les voiles à poste, les bateaux étant mouillés à une encablure. La seule règle de priorité établit que le bateau bâbord amures (larboard tack) doit toujours céder le passage à ceux qui sont tribord amures et doit payer les frais en cas d'abordage ! Les marques ne doivent pas être touchées. Les réclamations doivent être faites dans l'heure qui suit l'arrivée.

A la même époque, le Royal Thames Yacht-Club décida que les bateaux devaient être barrés par les membres du club. C'est l'origine de ce que les Britanniques nomment

l'«amateur rule». Ce sont les mêmes qui inventèrent la notion d'heure limite d'arrivée, que nous trouvons parfois si cruelle...

La postérité des Yacht-clubs commença 50 ans après la création du club de Cork ; le second fut créé en Irlande également, le Lough Ree Yacht-Club d'Athlone, en 1770. Ensuite apparut le Starcross Yacht-Club de Powderham en Angleterre (1772). Le Royal Thames Yacht-Club fut fondé en 1775 et le Royal Yacht-Club en 1815 juste avant le Yacht-Club de... Singapour en 1826, dont la voile ne semble plus être la vocation première ! Le concept cessa d'être (strictement) anglo-saxon lorsque les Suédois en créèrent un à Stockholm : le Royal Swedish Yacht-Club, (1830). Premier américain : le Royal Nova Scotia Yacht Squadron, à Halifax (Canada) en 1837. Enfin le premier français : la Société des Régates du Havre vit le jour en 1840. Concluons en rappelant que, fondée en 1860, la Société des Régates Rochelaises est l'un des plus vieux clubs européens.

Richard Lick

PARMI LES PLUS ANCIENS CLUBS FRANÇAIS, CITONS :

- 1840 Société des Régates du Havre
- 1843 Société des Régates de Vannes
- 1847 société des Régates de Brest
- 1847 Société des Régates Rouennaises
- 1851 société des Régates Bordelaises
- 1857 Cercle de la Voile de Paris
- 1860 Société des Régates de Cannes
- 1860 Société des Régates Rochelaises
- 1861 Emulation nautique Boulonnaise
- 1863 Sport nautique de Sète
- 1867 Yacht Club de France

CARNETS DE VOYAGE

La saison 2011-2012 fut, comme les précédentes, grâce au dévouement de chacun et aux compétences de Joël, conforme aux attentes de la plupart des participants. Il est demandé à tous ceux qui souhaitent participer à la saison 2012-2013 de déposer impérativement, avant le 27 août, la fiche de demande d'inscription mise à votre disposition à l'accueil du Carré des Amis. Si le nombre de candidatures dépassait notre capacité d'accueil, une liste d'attente serait constituée. Une fiche d'information sur les modalités de fonctionnement des ateliers est consultable au Carré des Amis.



EXPOSITION



Sébastien Husté dans le port de La Rochelle

FRANCE 1 : UNE EXPO PHOTO SUR LES MÉTIERS PORTUAIRES

Jusqu'au 15 juillet, le France 1 accueille une exposition du photographe Sébastien Husté. Ce professionnel a réalisé un travail au port de commerce de La Rochelle au cours de l'année 2011. Il s'est intéressé à trois métiers portuaires, le pilotage, le lamanage et le remorquage.

Pendant son séjour, le photographe a établi des relations amicales avec les marins pratiquant ces trois métiers.

Ses photos en noir et blanc et en couleur sont visibles à l'arrière de la frégate sur le pont des officiers. On y voit les hommes au travail, un témoignage chaleureux sur ces marins qui guident les navires à leur arrivée et à leur départ du port, qui les remorquent pour les conduire à quai et qui prennent leurs amarres.

Sébastien Husté consacre une grande partie de son activité de photographe à l'univers portuaire, Bayonne, Saint-Nazaire, La Rochelle. Une de ces prochaines étapes sera le port de Marseille. Expos sur le France 1, tous les jours de 10 h à 18 h 30, jusqu'au 15 juillet.

MUSIQUE ET CHANTS DE LA MER



La dernière séance de l'Atelier pour l'année 2011-2012, aura lieu le lundi 18 juin. L'ensemble de l'équipage est convié sur l'aire de pique-nique du musée maritime à 18 h 30, chacun apportant victuailles et boissons, ainsi que ses instruments et cordes vocales, pour participer ainsi et une nouvelle fois à notre fête de la musique. Pendant l'été, Bernard Colombier reconduit cette année encore les apéritifs chantants, tous les mercredis à 18 h, sur la même aire de pique-nique, à partir du 29 juin. Tous les chanteurs, musiciens, familles et amis sont invités à s'y retrouver, pour chanter, raconter des histoires de mer et partager le verre de l'amitié afin de ne pas perdre le contact pendant cette période estivale.

Pour la rentrée de septembre : l'atelier reprend ses activités *le lundi 3.*

Le groupe diato *le mardi 11.*

Et le groupe instrumental *le vendredi 7.*

Françoise Servagent, Alain Rault.

LA CUISINE DES Z'AMIS

LES RILLETES DE SARDINES

Ingrédients, au choix, sardines en boîtes à la tomate, à l'huile ou à l'huile d'olive et citron, herbes (coriandre, ciboulette, curry), citrons, un bocal de tomates séchées à l'huile, tabasco, huile d'olives aux olives noires, *Vache qui rit*, fromage frais au naturel à tartiner, sel, poivre.

Préparation : ouvrir les boîtes de sardines séparément dans des assiettes, couper les herbes très finement et conserver, peler les citrons, couper les zestes et des petits morceaux, faire de même avec les tomates.

1 - Ecraser les sardines à la tomate le plus finement possible, ajouter ciboulettes, tomates séchées, quelques gouttes de tabasco, d'huile d'olive, un peu de curry, et du fromage frais. **2** - Ecraser les sardines à l'huile, ajouter les *Vache qui rit*. **3** - Ecraser les sardines à l'huile d'olive et citron, ajouter zestes de citron, coriandre et fromage frais.

4 - Servir sur des toasts de pain de mie grillé, coupés en quatre par la diagonale. On peut ajouter des tomates séchées, des olives coupées en petits morceaux.

Vous pouvez venir avec vos recettes personnelles, que nous ferons partager à nos adhérents. Inscription au Carré des Amis.

UNE SAGA D'ÉLISABETH AUBERT

Qui ne connaît pas l'épisode douloureux du siège de La Rochelle, période où le courage et la ténacité des habitants furent mis à mal par l'armée de Louis XIII dont Richelieu était le bras armé ?

C'est dans cette période trouble qu'Élisabeth Aubert a choisi de faire évoluer les personnages de ses romans. Une saga en trois volumes qui met en scène la vie de gens du peuple luttant pour assurer leur survie. Des héros attachants qui vont devoir dépasser leurs préjugés religieux et s'organiser dans une ville exsangue et meurtrie.

Nous faisons leur connaissance au fil des pages du premier tome, «La digue et le cardinal». Nous les retrouvons dans le second roman, «Le secret de Victorine» alors qu'ils tentent de reconstruire leur vie à Brouage, ville royale, cité de l'or blanc. Pour l'un d'entre eux, le bonheur ne pourra exister qu'après avoir percé le mystère de sa naissance.

Cet automne paraîtra le troisième tome «Samuel et la Belle Téthys», ouvrage qui entraînera l'un des héros à la recherche de sa propre destinée, une navigation hasardeuse vers les Provinces Unies dans l'opulence du siècle d'or.

Une «Petite histoire dans la Grande» ! Le lecteur sera entraîné par les événements de ce 17^e siècle tourmenté dans une France, où la vie difficile des gens simples était en proie aux aléas des récoltes, des impôts et taxes et des destructions dues aux guerres.

Si cette page d'histoire vous intéresse, vous pouvez vous procurer ces ouvrages en autoédition auprès de : elisabeth.aubert17@gmail.com



ou dans les divers salons du livre ou bien au «Kiosque des écrivains de la côte», cet été.

Prix unitaire : 15 euros

DÎNERS-CONFÉRENCES

DÉJEUNER CONFÉRENCE

DANS UN BUNKER DE LA KRIEGSMARINE

Derrière la porte d'un garage de la rue des Dames à La Rochelle, se cache un vestige de la Seconde Guerre mondiale : «Un Bunker, surmonté d'un hôtel, logeait les officiers de l'amirauté allemande, où pouvaient se réfugier 250 personnes», explique Jean-Luc Labour, propriétaire du lieu.

A la demande des amis du musée maritime, Jean-Luc Labour y a organisé une conférence et un «repas de guerre».

Au cours de ce déjeuner «d'époque», à base de topinambours, rutabagas, fromage blanc à la saccharine et ersatz de café, Jean-Luc Labour en costume de résistant a raconté le déroulement de la Libération de la «poche» de La Rochelle

Face à l'avancée alliée à l'été 1944, Hitler ordonne aux secteurs fortifiés de la côte ouest de la France de résister. Les poches de Royan et de la Pointe de Grave libérées, de Larminat, commandant des Forces Françaises de l'Ouest (FFO), masse ses troupes autour de la poche de La Rochelle.

Les réseaux de résistance, actifs depuis la défaite de 1940, affrontent la Milice et la Gestapo. Ils mènent des actions de renseignement, notamment sur l'état des défenses allemandes et de la flotte de l'Atlantique, préparant ainsi le terrain aux troupes alliées.

Larminat sait en effet que, dans les installations du port, des mines de 250 kilos sont prêtes à exploser sur ordre. Celui-ci est sauvé de la destruction par la désobéissance du capitaine Erwin de Terra qui a saboté les systèmes de mise à feu.

Bernard Menard

À NE PAS MANQUER, si vous êtes de passage à Paris : l'exposition sur les Phares au musée de la Marine, Place du Trocadéro. Celle-ci se tient jusqu'au 4 novembre 2012. Nous avons apprécié ce pan de notre histoire maritime et redécouvert avec plaisir les œuvres exposées au musée.

Jocelyne Launay



FÊTE DU LANCEMENT DE L'HERMIONE

LE 6 JUILLET À ROCHEFORT

Après 15 ans de construction, L'Hermione va enfin flotter sur la Charente le 6 juillet au soir, à la marée haute. L'événement va être fêté pendant trois jours, du 6 au 8. En janvier, le chapiteau qui protégeait le chantier a été démonté et le navire débarrassé de ses échafaudages, remplacés par des accores. En mars, l'eau a commencé à monter dans la forme pour baigner la coque progressivement et permettre au bois de gonfler.

La coque est entièrement terminée, les passe-coque et leurs vannes ont été installés ainsi que les deux pods pour la propulsion mécanique. En même temps, l'armement du navire se prépare, les gréers sont à l'œuvre depuis plusieurs mois, les voiliers confectionnent les voiles les unes après les autres, les bas mâts sont arrivés de chez un constructeur morbihannais. Les charpentiers de l'entreprise Asselin vont commencer à les habiller de tous leurs accessoires.

Les bateaux-portes, destinés à l'ouverture et à la fermeture des formes Louis XV et Napoléon III, sont arrivées de Hollande. Tout va donc être prêt pour que le 6 juillet entre 18 h 30 et 19 h 30, L'Hermione quitte sa forme et aille mouiller pour la nuit dans la Charente. Le lendemain entre 7 h 15 et 7 h 45, la frégate entrera dans la forme Napoléon III. Elle terminera son armement à ce nouvel emplacement.

Le samedi et le dimanche, la visite de L'Hermione sera gratuite et un programme complet de festivités est prévu pour les deux jours (voir sur le site internet de L'Hermione : www.hermione.com).

Yves Gaubert



Photo Yves Gaubert

L'Hermione dévoile l'élégance de sa coque et de sa guibre.



Photo Yves Gaubert

La solution des pods évite un long arbre d'hélice.

A LIRE SUR L'HERMIONE

L'Hermione de Rochefort à la gloire américaine,
d'Emmanuel de Fontainieu (participation d'Yves Gaubert),
Editions de Monza

L'Hermione, une frégate pour la liberté,
photos Francis Latreille, textes Yves Gaubert,
illustrations Gilbert Maurel, *Gallimard*

L'Hermione, frégate des lumières,
Robert Kalbach et Jean-Luc Gireaud, *Dervy*

La vie à bord de la frégate Hermione,
Didier Georget, *Gulf Stream Editeur*

A DÉCOUVRIR : LE GLOSSAIRE DE FRANÇOIS BOULET

Si vous connaissez la «palanquée», vous connaissez le «cartahu» car, enfin, l'un sert à lever l'autre ! Sinon, vous allez sur le site web des Amis (www.aammlr.com) et à la rubrique «vocabulaire maritime», vous interrogez le glossaire de François Boulet. Si, par ailleurs, vous ne savez pas calculer vous-même la date de Pâques, vous aurez aussi la réponse ! Ainsi, vous profiterez de l'extraordinaire érudition de François Boulet, ancien pilote au port de La Rochelle.

ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE MARITIME DE LA ROCHELLE

Musée Maritime Encan Ouest - BP 43008 F-17030 La Rochelle cedex 1 - Tél.: 05 46 27 20 47 - Email: aammlr@orange.fr - Site: <http://www.aammlr.com>
Directeur de la publication : Alain Barrès - Rédacteur en chef : Yves Gaubert - Conception graphique : Jacques Launay
Tirage : 1500 exemplaires - Impression : Imprimerie Rochelaise - Dépôt légal n° 2064 - Juin 2012